

RAPPORT D'OBSERVATION
AUDIENCE n° - AFFAIRE N°86 LA
GAUCHE TUNISIENNE
Chambre spécialisée en
Justice Transitionnelle de TUNIS

Lieu : Tribunal de Première Instance de TUNIS

Numéro de l'affaire

Accusés et qualité/fonction au moment des faits :

Parties civiles :

- Les héritiers de Nour Eddine ben Khedher
- Les héritiers de Gilbert Naccache
- Les héritiers de Mouhamed El Hechmi El Troudi
- Les héritiers de Mouhamed el Hadj Ben Jannet
- El Habib Houas
- Ahmed Ben Othman

Résumé des faits :

Charges par accusé :

Nombre de victimes :

I. Description de l'audience rapportée

Une session s'est tenue dans une des salles du tribunal de première instance de Tunis à 9h30, concernant un certain nombre d'affaires devant la Chambre pénale spécialisée en justice transitionnelle.

II. Compte rendu libre du déroulé de l'audience :

L'appel des victimes a été effectué. Il s'agit de :

- Les héritiers de Nour Eddine ben Khedher
- Les héritiers de Gilbert Naccache
- Les héritiers de Mouhamed El Hechmi El Troudi
- Les héritiers de Mouhamed el Hadj Ben Jannet
- El Habib Houas

- Ahmed Ben Othman

Aucune personne de la partie civile ne s'est présentée. Il a été révélé qu'ils n'ont pas reçu de convocation. Le tribunal a donc décidé de conserver l'affaire au cours de la session, afin de fixer la date de la prochaine session, de sorte que les accusées soient interpellées.

Le ministère public a délégué l'examen de l'affaire.

III. Remarques à l'attention d'ASF

- On a remarqué la présence intensive de la société civile
- Présence médiatique assez importante